



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 121160

Texte de la question

Mme Maryvonne Briot désire appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations des entreprises de transports sanitaires. En effet, il apparaît que l'évolution des tarifs de leurs prestations n'a pas suivi celle des coûts pesant sur cette activité. À cet égard, les entreprises de transports sanitaires font valoir que les salaires, les charges sociales, les assurances et surtout l'essence ont connu une hausse très importante ces dernières années sans que cela soit reflété significativement dans la tarification des entreprises. Cela a des répercussions graves sur la situation financière de ces entreprises, ce qui peut conduire à une dégradation de la qualité du transport sanitaire. Par conséquent, elle désirerait que le Gouvernement lui précise les mesures qu'il compte mettre en oeuvre, afin de remédier à cette situation susceptible d'avoir des répercussions importantes sur la prise en charge des patients.

Données clés

Auteur : [Mme Maryvonne Briot](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121160

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3082